



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 14 juin 2023

En prévision de la séance du Conseil général du 21 juin 2023, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATION

23-605 De Mme Joëlle Eymann et Mmes Martine Sieber, Anne-Catherine Frutschi Lancaster, MM. Gérard Santschi, Stéphane Reichen, Pascal Wurz (PS) : Entretien des places de pique-nique

Le groupe socialiste s'inquiète de l'état des places de pique-nique sur le territoire communal.

Nous prendrons 3 exemples.

- La place du Communal voit les sièges en bois sculptés dans d'anciens troncs d'arbres pourrir et devenir dangereux et ils servent aussi progressivement de bois de feu. Les emplacements des feux ne sont pas délimités par des pierres fixées solidement au sol. Ces places ne se distinguent bientôt plus des emplacements que l'on peut trouver en forêt.
- La Place du Bouclon n'est pas accessible dès qu'une ou deux voitures stationnent juste à côté du feu. Le chemin en lisière de forêt est transformé en parking, on ne peut même plus passer à pied ou en vélo.
- L'emplacement des Grands-Monts voit ses feux bien délimités, mais les tables et bancs pourrissent depuis plusieurs années. L'endroit est devenu quasiment impraticable et dangereux.

Nous aimerions que l'exécutif entretienne correctement ces emplacements, car actuellement ils ne donnent pas une image correcte de la Commune.

Les situations décrites datent du 6 juin 2023 et ne tiennent évidemment pas compte d'éventuelles interventions ultérieures.

Nous remercions le Conseil communal de sa réponse et souhaitons qu'il transmette nos doléances au service concerné et nous informe de l'avancement de ces entretiens.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli